

Intitulé de l'UE	Questions spéciales du service social
Section(s)	- (4 ECTS) Bachelier: assistant social FC

Responsable(s)	Heures	Période
Dorian MEURIS	50	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Politique d'accueil des immigrés	12.5h	Dorian MEURIS
Réalités des CPAS	25h	Bruno MAGRO
Sociologie de l'interculturalité	12.5h	Dorian MEURIS

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Politique d'accueil des immigrés : 12.5h de travaux
Réalités des CPAS : 10h de théorie, 15h de séminaires
Sociologie de l'interculturalité : 12.5h de travaux

Langue d'enseignement
Politique d'accueil des immigrés : Français
Réalités des CPAS : Français
Sociologie de l'interculturalité : Français

Connaissances et compétences préalables
Néant

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable <ul style="list-style-type: none"> ◦ Construire son identité professionnelle ◦ Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement ◦ Exercer un jugement professionnel. ◦ Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables ◦ Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement

professionnel et personnel.

- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
 - Repérer et décrire les données philosophiques, juridiques, sociologiques, politiques, économiques, culturelles, psychologiques, institutionnelles, environnementales... et leur évolution
 - Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - Construire un regard critique
- Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés
 - Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Objectifs de développement durable



Pas de pauvreté

Objectif 1 Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

- 1.1 D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 dollar par jour).
- 1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes.
- 1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient.
- 1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage et aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la microfinance.
- 1.5 D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition et leur vulnérabilité aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental.



Faim "Zéro"

Objectif 2 Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

- 2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.
- 2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées.



Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.1 Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés.
- 16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants.
- 16.3 Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.

Acquis d'apprentissage spécifiques

CPAS : Comprendre et utiliser les principales législations utilisées par les travailleurs sociaux des CPAS et ce au travers d'un ou plusieurs concepts éclairants.

Contenu de l'AA Politique d'accueil des immigrés

AA intégrée avec sociologie de l'interculturalité

Rédaction d'un travail respectant la démarche de recherche sur base d'une question de départ au choix en lien avec la politique d'accueil des immigrés et la sociologie de l'interculturalité. L'apprenant devra appréhender les concepts d'interculturalité et de multiculturalisme sous l'angle de la politique migratoire en se basant sur la méthode scientifique suivante :

Question de départ / Exploration / Problématique et question de recherche / Cadre théorique / Réponse à la question de recherche.

Objectifs :

Qu'est-ce que l'interculturalité (et multiculturalisme) et l'immigration sous l'angle des sciences sociales ?

Sélectionner une question de départ.

Sélectionner ma question de recherche.

Sélectionner un cadre théorique me permettant de répondre à ma question de recherche.

Présenter mon cadre théorique.

Utiliser mes recherches pour répondre à ma question de recherche.

Contenu de l'AA Réalités des CPAS

1. Le droit à l'aide sociale vu sous l'angle sociétal
2. remise à niveau et réflexions
3. Enquête sociale : notion de vie privée et secret professionnel
4. Nos CPAS en interaction avec le tissu associatif
5. Séminaire et visite insitutionnelle

Contenu de l'AA Sociologie de l'interculturalité

AA intégrée avec politique d'accueil des immigrés

Rédaction d'un travail respectant la démarche de recherche sur base d'une question de départ au choix en lien avec la politique d'accueil des immigrés et la sociologie de l'interculturalité. L'apprenant devra appréhender les concepts d'interculturalité et de multiculturalisme sous l'angle de la politique migratoire en se basant sur la méthode scientifique suivante :

Question de départ / Exploration / Problématique et question de recherche / Cadre théorique / Réponse à la question de recherche.

Objectifs :

Qu'est-ce que l'interculturalité (et multiculturalisme) et l'immigration sous l'angle des sciences sociales ?

Sélectionner une question de départ.

Sélectionner une problématique et rédiger ma question de recherche.

Sélectionner un cadre théorique me permettant de répondre à ma question de recherche.

Présenter mon cadre théorique.

Utiliser mes recherches pour répondre à ma question de recherche.

Méthodes d'enseignement

Politique d'accueil des immigrés : cours magistral, approche interactive, approche déductive, étude de cas, Dossier
Réalités des CPAS : cours magistral, travaux de groupes, activités pédagogiques extérieures, invitations de professionnels
Sociologie de l'interculturalité : approche interactive, approche déductive, étude de cas, Dossier

Supports
Politique d'accueil des immigrés : Dossier
Réalités des CPAS : syllabus, notes de cours
Sociologie de l'interculturalité : Dossier

Ressources bibliographiques de l'AA Politique d'accueil des immigrés
L'apprenant est amené à construire sa bibliographie lui-même en fonction de sa thématique.

Ressources bibliographiques de l'AA Réalités des CPAS
Voir cours/Syllabus

Ressources bibliographiques de l'AA Sociologie de l'interculturalité
L'apprenant est amené à construire sa bibliographie lui-même en fonction de sa thématique.

Évaluations et pondérations	
Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Politique d'accueil des immigrés : 25% Réalités des CPAS : 50% Sociologie de l'interculturalité : 25%
Langue(s) d'évaluation	Politique d'accueil des immigrés : Français Réalités des CPAS : Français Sociologie de l'interculturalité : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Politique d'accueil des immigrés :
<u>AA intégrée avec sociologie de l'interculturalité</u>
Modalités d'évaluation disponibles sur eCampus
Les 2 AA sont évaluées à travers la réalisation d'un dossier répondant aux exigences de la démarche de recherche.
Une note pour les 2 AA.
Travail de groupe (groupe à définir lors de la première séance).
Les absents lors de la formation des groupes seront placés aléatoirement dans un groupe.
Remise du travail sous format papier et sur eCampus lors de la dernière séance.
Le travail sera obligatoirement composé des différentes étapes présentées sur eCampus. L'absence d'une seule étape entraîne une non-validation du travail.
Chaque séance sera consacrée à la réalisation d'une étape sous la forme d'un objectif à atteindre.
Les consignes sont disponibles sur eCampus. Le non-respect des consignes (police, horaire de remise, non utilisation de la norme APA, absence de toutes les étapes, etc.) entraîne une non validation du dossier.
Examen rattrapable en seconde session selon les mêmes modalités.

Pour des raisons organisationnelles, le travail devra être fait individuellement sur base d'une nouvelle question de départ. Pas de présentation orale de la grille de lecture (mais grille de lecture dans le travail).

Pour des raisons organisationnelles, le travail ne bénéficiera pas d'un suivi de la part du maître assistant.

Toutes informations supplémentaires relatives à la seconde session seront transmises exclusivement lors de la consultation des copies relative à l'AA. Aucune information par mail.

Méthode d'évaluation de l'AA Réalités des CPAS :

Evaluation et pondération 100% écrit

A.A. 1 - **Elaboration d'une enquête sociale « type » et rédaction d'un rapport social** en appliquant les connaissances théoriques, juridiques et organisationnelles relatives aux CPAS et le principe fondamental de dignité humaine vus au cours.

Description :

Approche d'un cas d'étude ou d'un cas fictif ou réel (ou mise en situation) et analyse individuelle : L'étudiant organise ce cas en se référant aux principes juridiques, théoriques et organisationnels d'un CPAS. Il prend en compte les droits et les obligations légales et droits du bénéficiaire ainsi que des prérogatives du CPAS.

Rédaction du rapport social d'enquête : À partir des informations proposées, l'étudiant rédige un rapport social d'enquête en intégrant les différentes facettes du principe de dignité humaine vu en cours dans le cadre de l'enquête:

La présentation de la situation du bénéficiaire en respectant les formats et critères requis (en intégrant les différentes sections et éléments essentiels).

L'identification des problématiques et besoins sociaux évoqués

Les démarches et pistes de solutions à envisager pour l'accompagnement

Evaluation : L'étudiant soumet son rapport pour une évaluation basée sur les éléments évoqués ci-avant

A.A. 2 - Ateliers et Séminaires - Analyse critique d'une présentation de service en CPAS mettant en lumière les aspects théoriques, juridiques et les principes de dignité humaine dans l'accompagnement des bénéficiaires en CPAS.

Description :

Ateliers et séminaires : L'étudiant participe activement aux ateliers de présentation de service effectuée par des professionnels d'un CPAS.

Analyse individuelle : L'étudiant synthétise chaque présentation en tenant compte des éléments suivants :

Les fondements théoriques et juridiques

Les aspects organisationnels et méthodologiques

Les principes de dignité humaine évoqués au cours

Evaluation : À l'issue des séminaires de présentation proposés par des professionnels de terrain, l'étudiant rédige un ou plusieurs comptes-rendus critiques incluant :

Un résumé des points clés de la présentation

Une critique constructive sur la manière dont les principes juridiques et les valeurs humaines sont appliqués au sein du service.

Une analyse personnelle des principes de dignité humaine observés par l'activité du service proposé

Méthode d'évaluation de l'AA Sociologie de l'interculturalité :

AA intégrée avec politique d'accueil des immigrés

Modalités d'évaluation disponibles sur eCampus

Les 2 AA sont évaluées à travers la réalisation d'un dossier répondant aux exigences de la démarche de recherche et regroupant les 2 thématiques.

Une note pour les 2 AA.

Travail de groupe (groupe à définir lors de la première séance).

Les absents lors de la formation des groupes seront placés aléatoirement dans un groupe.

Remise du travail sous format papier et sur Ecampus lors de la dernière séance.

Le travail sera obligatoirement composé des différentes étapes présentées sur Ecampus. L'absence d'une seule étape entraîne une non-validation du travail.

Chaque séance sera consacrée à la réalisation d'une étape sous la forme d'un objectif à atteindre.

Les consignes sont disponibles sur Ecampus. Le non-respect des consignes (police, horaire de remise, non utilisation de la norme APA, absence de toutes les étapes, etc.) entraîne une non validation du dossier.

Examen rattrapable en seconde session selon les mêmes modalités.

Pour des raisons organisationnelles, le travail devra être fait individuellement sur base d'une nouvelle thématique. Pas de présentation orale de la grille de lecture (mais grille de lecture dans le travail).

Pour des raisons organisationnelles, le travail ne bénéficiera pas d'un suivi de la part du maître assistant.

Toute information relative à la seconde session sera transmise exclusivement lors de la consultation des copies relative à l'AA. Aucune information par mail.

Année académique : 2024 - 2025